

À l'ouverture de la séance du 26 septembre 2022, 28 membres sont présents ou représentés (41 membres en exercice, 21 membres présents et 7 membres représentés).

Enseignement et conventions

1. Maquettes – Offre de formation

1.1 Faculté de Droit, Économie, Gestion

Sous réserve de la soutenabilité financière, les maquettes des formations suivantes, portées par la Faculté Droit, Économie, Gestion :

- Double-licence Droit-Histoire ;
- Master Management des Organisations Scolaires.

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour, 2 membres sont partis en cours de séance.

1.2 ESTHUA

Sous réserve de la soutenabilité financière, les maquettes des formations suivantes, portées par l'ESTHUA :

- Licence Arts, parcours Danse ;
- Licence Arts, parcours Théâtre et Comédie Musicale ;
- Licence Tourisme, parcours Cuisine et Gastronomie/Food and Beverage ;
- Licence Professionnelle Guide conférencier.

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

1.3 Modification de la délibération CFVU 052-2022 relative aux maquettes de licences de l'ESTHUA

Sous réserve de la soutenabilité financière, les modifications apportées aux maquettes des formations suivantes, portées par l'ESTHUA :

- DEUST Accueil d'excellence en tourisme ;
- Licence Arts, parcours Culture et patrimoines, Saumur ;
- Licence Tourisme, parcours Hospitalité ;
- Licence Tourisme, parcours Tourisme ;

- Licence Professionnelle Management des entreprises équestres ;
- Licence Professionnelle Commercialisation des produits équins ;
- Licence professionnelle Management des services aériens.

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

1.4 Faculté de Santé

Sous réserve de la soutenabilité financière, les maquettes des formations suivantes, portées par la Faculté de Santé :

- Master 1 Sciences du Médicament et des produits de Santé ;
- Master 2 Sciences du Médicament et des produits de Santé, parcours Nanomédecines et R&D pharmaceutique/Sciences pharmaceutiques et pharmacotechnie hospitalière/Polymères et principes actifs d'origine naturelle/Valorisation de la Recherche Officinale.

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

1.5 Faculté des Sciences

Sous réserve de la soutenabilité financière, les maquettes des formations suivantes, portées par la Faculté des Sciences :

- Double-licence 1 et 2 Mathématiques – Économie ;
- Double-licence 1 Mathématiques – Informatique ;
- Licence 1 Mathématiques – Informatique (MI) ;
- Licence 2 Mathématiques ;
- Licence 2 Mathématiques Appliquées ;
- Licence 2 Informatiques ;
- Licence 1 Mathématiques – Physique – Chimie (MPC) ;
- Licence 2 Physique-Chimie ;
- Licence 1 Sciences de la Vie et de la Terre – Chimie (SVTC) ;
- Licence 2 Sciences de la Vie et de la Terre – Chimie, parcours Biologies et Chimie/Géosciences ;
- Licence 1 et 2 Mathématiques, parcours Préparatoire au Professorat des Écoles ;
- Licence Professionnelle Métiers de l'informatique applications web ;
- Master 1 Biodiversité, Écologie et Évolution, parcours Gestion de la biodiversité dans les socio-écosystèmes/Mer, Anthropisation, Diagnostic ;
- Master 2 Biodiversité, Écologie et Évolution, parcours Écologie et Éco-Ingénierie des Zones Humides ;
- Master 1 Biologie Végétale ;
- Master 1 et 2 Paléontologie, Paléo-environnement et Patrimoine ;
- Master 2 Mathématiques et applications, parcours Mathématiques Fondamentales et Appliquées – Algèbre et Géométrie/Analyse et Probabilités ;

- Master 2 Mathématiques et applications, parcours Préparation supérieure à l'enseignement ;
- Master 2 Chimie, parcours Sciences et Ingénierie de l'Environnement.

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

1.6 Faculté de Santé et Faculté des Sciences – Master Biologie Santé

Sous réserve de la soutenabilité financière, les maquettes des formations suivantes, portées par la Faculté de Santé et la Faculté des Sciences :

- Master 1 Biologie – Santé, parcours Santé ;
- Master 1 Biologie – Santé, parcours Sciences ;
- Master 2 Biologie – Santé, parcours Physiopathologie et Pharmacologie Vasculaire/Signaux et Images en Biologie et Médecine/Coordination de la Recherche Clinique/Interactions cellulaires et applications thérapeutiques/Neurobiologie Cellulaire et Moléculaire.

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

1.7 IRCOM

Les maquettes de la formation suivante, portées par l'IRCOM :

- Licence Humanités, parcours Histoire/Lettres modernes/Philosophie/Sciences politiques.

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 22 voix pour et 4 abstentions.

1.8 UCO

Les maquettes des formations suivantes, portées par l'UCO :

- Licence Arts du spectacle ;
- Licence Histoire ;
- Licence Langues Étrangères Appliquées ;
- Licence Lettres ;
- Licence Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales ;
- Licence Psychologie ;
- Licence SVT ;
- Licence Professionnelle Métiers de la Protection et de la Gestion de l'Environnement ;
- Licence Professionnelle Services à la Personne ;
- Master MEEF 1^{er} degré ;

- Master MEEF 2nd degré ;
- Master Psychologie sociale du travail et des organisations ;
- Master Biologie, Écologie et Évolution, parcours Écologie et Développement Durable ;
- Master Didactique des langues ;
- Master Direction de projets ou établissements culturels ;
- Master Innovation Entreprise et Société ;
- Master Langues Étrangères Appliquées ;
- Master Mathématiques et Informatique Appliquées aux Sciences Humaines et Sociales ;
- Master Sciences Sociales ;
- Master Traduction et Interprétation.

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 25 voix pour et 1 abstention.

2. Modification des MCC

2.1 Faculté de Santé

Les modifications des MCC de la Faculté de Santé concernent les diplômes suivants :

- 2^e année de Pharmacie ;
- 6^e année de Pharmacie ;
- 1^e année des Sciences Infirmières ;
- 2^e année des Sciences Infirmières ;
- DE Infirmier en Pratique Avancée.

Les modifications sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

2.2 Faculté de Droit, Economie et Gestion

Les modifications des MCC de la Faculté de Droit, Économie et Gestion concernent les diplômes suivants :

- Capacité de Droit ;
- Double-licence de Droit-Economie ;
- Licence de Droit ;
- L1 Économie-Gestion, LPro1, LPro2, Double Licence 1 Droit-Économie, Double Licence 1 Mathématiques-Économie.

Les modifications sont approuvées.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 25 voix pour et 1 abstention.

2.3 Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines

Les modifications des MCC de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines concernent toutes les licences de tous les départements, sauf celle de Psychologie.

Les modifications sont approuvées.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 25 voix pour et 1 abstention.

3. Création du DU « Du soin à l'accompagnement médicosocial dans les maladies rares neuro-évolutives »

La création du DU « Du soin à l'accompagnement médicosocial dans les maladies rares neuro-évolutives » est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

4. Modification du DIU « Cancer chez l'adolescent et le jeune adulte »

La modification du DIU « Cancer chez l'adolescent et le jeune adulte » est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

5. Modification du DU « Passeport pour réussir et s'orienter » - Angers et Cholet

La modification du DU « Passeport pour réussir et s'orienter » est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

6. Modification de la délibération CFVU 065-2022 relative à la répartition des places en LAS et PluriPASS pour la rentrée 2023

La modification de la délibération CFVU 065-2022 relative à la répartition des places en LAS et PluriPASS, pour la rentrée 2023, est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

7. Conventions

7.1 Convention IAE/IFCS

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

7.2 Convention ESTHUA/Excelia

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

7.3 Convention IAE/ENOES

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

7.4 Convention LLSH/Université de Worcester

La convention entre la Faculté LLSH et l'Université de Worcester a été proposée au vote des membres de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire.

Cette décision est rejetée à la majorité avec 12 voix contre, 3 voix pour et 10 abstentions.

7.5 Convention ESTHUA/Université Nationale Normale de Taiwan

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 25 voix pour et 1 abstention.

7.6 Convention LLSH/ALM – Master GAED

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

Christian ROBLÉDO
Président de l'Université
d'Angers
**Signé le 30 septembre
2022**